

5 avril 2017

Large succès de l'augmentation de capital de CROSSJECT

Taux de souscription de 137%, montant porté à environ 4,98 M€ après exercice de la clause d'extension

La Société dispose dorénavant d'une trésorerie correspondant à plus de 2 ans de consommation de cash sans tenir compte des revenus provenant d'éventuels nouveaux partenariats commerciaux, ni du Crédit Impôt Recherche (CIR) des années 2017 et 2018

Dijon, le 5 avril 2017 - CROSSJECT (ISIN : FR0011716265 ; Mnémo : ALCJ), « specialty pharma » qui développe un portefeuille de médicaments combinés innovants au plus près de l'urgence, annonce le succès de son augmentation de capital avec maintien du Droit Préférentiel de Souscription pour un produit brut de 4,98 M€, portant sa trésorerie à 2 ans de réserves.

Comme annoncé, cette opération s'inscrit dans le cadre du renforcement de la structure financière de la société. Dans la continuité de la nouvelle feuille de route annoncée en novembre 2016 donnant la priorité aux médicaments d'urgence et au marché américain, le produit de l'augmentation de capital permettra à CROSSJECT de maintenir ses efforts de développement en matière, notamment, de réalisation d'études cliniques et de production des lots d'enregistrement et lots cliniques nécessaires à l'obtention des Autorisations de mise sur le marché des premiers produits. Le bon financement de la société est un argument fort pour les activités industrielles et commerciales notamment. La Société dispose d'une trésorerie lui permettant de faire face à plus de 2 ans de consommation de cash sans tenir compte d'éventuels partenariats ni du CIR des années 2017 et 2018.

À l'issue de la période de souscription, qui s'est achevée le 30 mars 2017, la Société a enregistré une demande globale de 5,94 M€ soit un taux de souscription d'environ 137% (1 319 994 actions nouvelles ont été demandées par rapport aux 963 246 actions initiales proposées) par rapport à l'opération initiale hors clause d'extension qui portait sur un montant brut de 4,33 M€.

Au regard du niveau de la demande enregistrée, la Société a décidé d'exercer l'intégralité de la clause d'extension soit 144 486 actions supplémentaires ce qui porte l'augmentation de capital à un montant brut global de 4,98 M€ pour un total de 1 107 732 actions nouvelles émises à 4,50 euros par action :

- 861 273 actions nouvelles ont été souscrites à titre irréductible représentant un taux d'exercice des droits préférentiels de souscription de 89% ;
- la demande à titre réductible a porté sur 458 721 actions nouvelles et ne sera dès lors que partiellement allouée. 246 459 actions nouvelles (représentant 22% des actions nouvelles à émettre) seront ainsi réparties selon un coefficient de 0,21590735 calculé sur le nombre de droits présentés à l'appui des souscriptions à titre irréductible sans tenir compte des fractions et sans que l'attribution puisse être supérieure à la quantité d'actions demandées à titre réductible.

Deux actionnaires historiques significatifs ont participé à l'opération et ont ainsi souhaité témoigner de leur soutien à la stratégie menée par l'entreprise :

- Gemmes Venture : principal actionnaire de CROSSJECT avec 19,3% du capital avant l'opération, a souscrit à l'opération pour un montant d'environ 960 K€ ;
- SNPE : actionnaire historique de CROSSJECT avec 4,1% du capital avant opération, a également participé à l'augmentation de capital pour un montant d'environ 178 K€.

Le capital de la société post-augmentation de capital s'élèvera à 8 813 702 €, divisé en 8 813 702 actions de 1,00 € de valeur nominale chacune.

A titre indicatif, la participation dans le capital d'un actionnaire détenant 1,00% du capital social de la Société préalablement à l'augmentation de capital et ne souscrivant pas à celle-ci s'élève, à l'issue de l'opération, à 0,87%.

La répartition indicative du capital après l'émission est désormais la suivante :

Répartition du capital post-opération

	Nombre d'actions	En %
Gemmes Venture	1 700 596	19,3%
SNPE	356 791	4,0%
A Plus Finance	374 282	4,2%
IDEB	240 282	2,7%
Autocontrôle	178 078	2,0%
Public	5 963 673	67,7%
Total	8 813 702	100,0%

Le règlement-livraison et l'admission aux négociations sur le marché Alternext d'Euronext Paris des actions nouvelles est prévu le 7 avril 2017. Les actions nouvelles porteront jouissance courante, seront immédiatement assimilées aux actions existantes de la Société et seront négociées sur la même ligne de cotation sous le code ISIN FR0011716265.

Conformément à l'article L.228-99 3° du Code de commerce, afin de préserver les intérêts des titulaires de bons de souscription d'action (BSA) à l'occasion de l'opération d'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription, la Société a procédé à un ajustement de la parité d'exercice des BSA et des BSAANE en circulation. 1 BSA ou BSAANE donnera désormais droit à 1,01 action.

Commentant ces résultats, Patrick Alexandre, Président du Directoire de CROSSJECT, a déclaré : « *Je remercie les investisseurs pour la confiance qu'ils nous ont témoignée dans le cadre de cette levée de fonds. Le succès de cette opération va permettre à la société d'allouer toute son énergie sur les développements en matière d'études cliniques, d'enregistrements de produits (Autorisations de Mise sur le Marché), de négociation de partenariats, et de lancement des nouveaux produits* ».

CM-CIC Market Solutions et le cabinet D'Hoir Beaufre Associés ont agi en tant que conseils dans le cadre de cette opération.

Autorisé par le Conseil de Surveillance du 8 mars 2017 et faisant usage des délégations conférées aux termes des 8ème et 12ème résolutions adoptées par l'assemblée générale mixte des actionnaires du 11 juin 2015, le Directoire de CROSSJECT a décidé, lors de sa séance du 9 mars 2017, de procéder à cette augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription dont les modalités sont détaillées dans le communiqué de presse du 9 mars 2017 et la notice Balo du 15 mars 2017.

Attention : En application des dispositions de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier et de l'article 211-2 du règlement général de l'Autorité des Marchés financiers (AMF), cette émission n'était pas soumise à l'établissement d'un prospectus visé par l'AMF, le montant de l'offre étant compris entre 100 000 € et 5.000.000 € et portant sur des titres financiers qui ne représentent pas plus de 50% du capital de la Société.

Les investisseurs sont priés de se reporter au paragraphe relatif aux risques figurant dans le rapport de gestion 2016. Toute l'information et les modalités de l'opération sont disponibles sur www.crossject.com et sur le site www.journal-officiel.gouv.fr/balo

Contacts

CROSSJECT
Patrick Alexandre
info@CROSSJECT.com

Relations investisseurs
Actifin
Benjamin Lehari +33 (0)1 56 88 11 25
blehari@actifin.fr

Relations presse
Citigate Dewe Rogerson
Laurence Bault +33 (0)1 53 32 84 78
laurence.bault@citigate.fr

A propos de CROSSJECT • www.CROSSJECT.com

CROSSJECT (Code ISIN : FR0011716265 Mnémo : ALCJ) est une « specialty pharma » qui développe et prévoit de commercialiser un portefeuille de médicaments dédiés aux situations d'urgence (overdoses, migraines sévères, épilepsie, paralysies temporaires, chocs anaphylactiques,...). Avec son système d'injection sans aiguille breveté Zeneo®, CROSSJECT apporte une efficacité aux situations d'urgence en permettant l'auto-administration simple de médicaments. CROSSJECT est coté sur le marché Alternext depuis février 2014.



Suivez-nous sur Twitter : @Crossject_

Avertissement

Ce communiqué peut contenir des informations de nature prévisionnelle. Ces informations constituent soit des tendances, soit des objectifs, et ne sauraient être regardées comme des prévisions de résultat ou de tout autre indicateur de performance. Ces informations sont soumises par nature à des risques et incertitudes, qui peuvent dans certains cas être hors de contrôle de la Société, spécialement dans le cadre d'un processus de R&D. Une description plus détaillée de ces risques et incertitudes figure dans le Document de Base de la Société, disponible sur son site internet (www.CROSSJECT.com).